



MAP RH

Résorption de la précarité



CTC 15 MARS 2022 – CT CCAS 22 MARS 2022

PRÉSENTATION

Axes



Objectifs



Actions



Calendrier





Je me sens reconnu
et valorisé

Axe 1

Favoriser l'insertion des contractuels affectés
sur des postes non permanents

Objectifs

- Permettre l'accès aux postes vacants au sein de la collectivité
- Favoriser l'accès aux formations sur des secteurs en tension de recrutement
- Développer l'accompagnement à la réussite aux concours



Axes 1 – Favoriser l’insertion des contractuels affectés sur des postes non permanents :

➤ Permettre l'accès aux postes vacants au sein de la collectivité

Actions	Calendrier
<p>Permettre aux contractuels sur emplois non permanents d’accéder aux vacances de postes permanents. A compter de 6 mois d’ancienneté.</p>	<p>Courant 2021 : réalisé à la DSE et D3D Décembre 2021 : agent du portage des repas Décembre 2021 : MNS à la DSE Janvier 2022 : 2 postes à la DSE (ARS polyvalent, Agent d'exploitation équipements sportif) À partir de 2022 : identifier lors du point mobilité les postes ouverts dans ce cadre</p>
<p>Rédaction d'un document présentant les règles de recrutement au sein de la collectivité "Charte du recrutement"</p>	<p>Janvier – mars 2022 : définition des critères d'accès à la mobilité, de diffusion des offres en intra, de sélection des candidats... Avril 2022 : publication de la "Charte"</p>



Axes 1 – Favoriser l’insertion des contractuels affectés sur des postes non permanents :

- Favoriser l'accès aux formations sur des secteurs en tension de recrutement

Actions	Calendrier
Informers les agents sur les métiers concernés	A partir de janvier 2022 : développer la communication sur ces métiers Avril 2022 : 1ère vidéo sur l'EHPAD NS

- Développer l'accompagnement à la réussite aux concours

Actions	Calendrier
Poursuivre les préparations internes aux concours, ex oraux aide soignante, auxiliaire de puériculture	A partir de janvier 2022, puis 2022, 2023



Je me sens reconnu
et valorisé

Axe 2

Garantir un accès à l'emploi statutaire pour les contractuels affectés de façon continue sur des postes non permanents

Objectif

- Identifier les agents en contrat à durée déterminée affectés sur des besoins permanents et étudier un plan de nomination stagiaire



Axes 2 – Garantir un accès à l’emploi statutaire pour les contractuels affectés de façon continue sur des postes non permanents :

- Identifier les agents en contrat à durée déterminée affectés sur des besoins permanents et étudier un plan de nomination stagiaire

Actions	Calendrier
Plan de nomination stagiaire à temps complet d'agents titulaires du CAP Petite enfance à la D2S - Crèches	Janvier 2022 : 2 agents Septembre 2022 : 2 agents Janvier 2023 : nombre d'agent à définir en fonction des ratios de diplômés lié aux sessions de recrutements de 2022 Janvier 2024 : nombre d'agent à définir en fonction des ratios de diplômés lié aux sessions de recrutements de 2023
Recrutement en contrat de 3 ans d'une Assistante sociale à temps non complet – service insertion	Avril 2022 : 1 agent



Axes 2 – Garantir un accès à l’emploi statutaire pour les contractuels affectés de façon continue sur des postes non permanents :

- Identifier les agents en contrat à durée déterminée affectés sur des besoins permanents et étudier un plan de nomination stagiaire

Actions	Calendrier
Plan de nomination stagiaire à temps non complet d'agents de collecte remplaçants	Avril 2022 – 4 agents Avril 2023 – 4 agents Avril 2024 – 4 agents
Plan de nomination stagiaire d'aides à domicile à temps complet	Juillet 2021 : 10 agents 2022 : 8 agents (1 en janvier, 7 en juillet) Juillet 2023 : 3 agents Juillet 2024 : 3 agents



Axes 2 – Garantir un accès à l'emploi statutaire pour les contractuels affectés de façon continue sur des postes non permanents :

Les animateurs interclasse

Mode de sélection des animateurs concernés :

- **L'ancienneté** : au minimum 100% des contractuels avec ancienneté > 3 ans concernés
- **Le niveau de diplôme** : la priorité donnée aux agents diplômés (BPJEPS, CAP PE, BAFA)
- **La manière de servir** : un avis favorable de la Direction Sports et Education requis



Axes 2 – Garantir un accès à l'emploi statutaire pour les contractuels affectés de façon continue sur des postes non permanents :

Les animateurs interclasse

Modalités de recrutement proposées :

- **Nomination stagiaire**
- **Quotité hebdomadaire de rémunération minimum de 20/35 ème**
- **Rémunération sur 12 mois**
- **Reprise de carrière à la nomination stagiaire**
- ***Maintien de la possibilité de réaliser des heures complémentaires ou un cumul d'emploi dans le respect de la réglementation***



Axes 2 – Garantir un accès à l'emploi statutaire pour les contractuels affectés de façon continue sur des postes non permanents :

Les animateurs interclasses

Actions	Calendrier
Plan de nomination stagiaire à temps complet de 3 agents qui assurent des missions au sein de la DSE	Septembre 2022 : 3 agents
Plan de nomination stagiaire à temps complet de 9 agents qui exercent leurs fonctions à la DSE et qui interviennent au Centre social du hameau	Septembre 2022 : 3 agents Septembre 2023 : 3 agents Septembre 2024 : 3 agents
Plan de nomination stagiaire à temps non complet aux conditions 20/35ème	Septembre 2022 : 31 agents Septembre 2023 : 32 agents Septembre 2024 : 38 agents

Soit 113 animateurs



Je me sens reconnu
et valorisé

Axe 3

Assurer une stabilité aux contractuels affectés sur des postes permanents qui n'ont pas pu être pourvus par un lauréat de concours ou titulaire

Objectif

- Augmenter la durée des contrats jusqu'à 3 ans



Axes 3 - Assurer une stabilité aux contractuels affectés sur des postes permanents qui n'ont pas pu être pourvus par un lauréat de concours ou titulaire :

- Augmenter la durée des contrats, jusqu'à 3 ans, pour les agents affectés sur de tels postes

Actions	Calendrier
Porter la durée des contrats sur postes permanents accessibles sur titres à 3 ans pour les catégories C en cas de recrutement infructueux	A partir de janvier 2022 puis à la date de renouvellement des contrats en cours
Porter la durée des contrats sur postes permanents à 3 ans pour les catégories B en cas de recrutement infructueux (ex : technicien spécialisé)	A partir de janvier 2022 puis à la date de renouvellement des contrats en cours



Je me sens reconnu
et valorisé

Axe 4

Améliorer les conditions d'emploi sur
certains métiers

Objectif

- Favoriser l'attractivité sur certains métiers



Axes 4 - Améliorer les conditions d'emploi sur certains métiers

➤ Favoriser l'attractivité sur certains métiers

Actions	Calendrier
Proposer des contrats de 3 ans dès le recrutement pour les auxiliaires de puériculture ou aide soignante retenues en jury lorsque le recrutement d'un candidat statutaire (lauréat de concours ou déjà titulaire) n'est pas possible.	Dès à présent
Ouvrir des recrutements statutaires dès l'embauche pour les aides à domicile du SAD (nomination ou mutation) avec organisation de jurys de sélection	Avril 2022 : offre pour 5 postes Avril 2023 : offre pour 5 postes Avril 2024 : offre pour 5 postes
Application des nouvelles règles d'attribution de l'indemnité kilométrique personnel itinérant	A partir de janvier 2022



Axes 4 - Améliorer les conditions d'emploi sur certains métiers

Actions	Calendrier
<p>Amélioration des conditions de recrutement proposées lors recrutements avec application systématique d'une reprise de carrière aux contractuels retenus sur postes permanent vacant. (exemple Aide-soignant, technicien numérique)</p>	<p>Dès à présent</p>
<p>Organisation de "job dating" ou "bourses de l'emploi" thématiques sur certains métiers en fonction de l'évolution du marché de l'emploi et des postes en difficultés de recrutement en lien avec les acteurs locaux de l'emploi</p>	<p>Avril 2022 : job dating 1 sur le SAD Avril 2023 : job dating 2 - à définir selon vacances de poste Avril 2024 : job dating 3 - à définir selon vacances de poste</p>



Coût*

* hors indemnité kilométrique personnel itinérant 27 545 €

2022	
VILLE	155 875 €
CDA	47 438 €
CCAS	40320 €

2023	
VILLE	134 811 €
CDA	33 374 €
CCAS	26 880 €

2024	
VILLE	160 088 €
CDA	13 374 €
CCAS	26 880 €

Total 243 633 €

Total 195 065 €

Total 200 342 €

Budget 625 600 €

Merci pour votre attention



MAP RH